

# **AVIS PUBLIC**

## **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE:**

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet que le Conseil de la MRC de Joliette apporte un changement au calendrier des séances ordinaires 2020 adopté lors de la séance ordinaire du 27 novembre 2019, par la résolution numéro 195-11-2019.

**La séance ordinaire du mardi 14 avril 2020 - 19h se tiendra :**

**LE MARDI 7 AVRIL 2020 À 17 H**

**Cette séance sera tenue par vidéoconférence étant donné la situation actuelle  
(COVID-19).**

**DONNÉ À JOLIETTE, CE 2<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL DEUX MILLE VINGT.**



---

Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie exceptionnellement à un endroit (site internet), le 2 avril 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2 avril 2020.



---

Signature

